

**Commune de FRASNE - 25560**

**ENQUETE PUBLIQUE  
CONCERNANT LE DÉCLASSEMENT D'UNE VOIE  
COMMUNALE**

**(Du 15 Novembre 2021 au 1er Décembre 2021)**

## **SOMMAIRE :**

I) Notice explicative .....	3
A. Présentation de la parcelle .....	3
B. Enjeu de la désaffectation et du déclassement de cette voirie communale .....	3
C. L'enquête publique .....	4
II) Plan de situation.....	5
III) Plan Masse - Vue aérienne : Chemin « Sans Nom » et Future Parcelle AB 343 .....	6
IV) Etat parcellaire .....	7
V) Eléments photographiques.....	8

## **I) Notice explicative**

### **A. Présentation de la parcelle**

La présente enquête publique concerne la désaffectation et le déclassement d'une partie d'un « chemin sans nom » à la rencontre de la Rue Joséphine Jacquin et de la Rue de la Vieille Église au sein de la commune de Frasne.

Si la désaffectation et le déclassement de chemin est validé par ladite enquête publique, une parcelle nouvellement cadastrée AB 343, d'une contenance de 2a27ca, sera divisée du domaine public par le document d'arpentage 955Y dressé par Mr RATTE Christian le 08/10/2019 en vue d'une future aliénation. Ce document d'arpentage sera annexé au dossier de l'enquête publique.

Cette parcelle est située à l'Ouest par le croisement de la Rue Joséphine Jacquin et de la Rue de la Vieille Église, et au Nord-Est par un chemin « sans nom » menant un cimetière de la commune de Frasne.

### **B. Enjeu de la désaffectation et du déclassement de cette voirie communale**

Par délibération n°22 du Conseil Municipal du 13 Novembre 2019, le conseil municipal de Frasne a autorisé, à l'unanimité, la commune pour le déclassement de cette voie communale appartenant au domaine public.

En raison du changement de conseil municipal depuis la délibération de 2019, le Maire de Frasne a demandé au nouveau conseil municipal de délibérer aussi sur le lancement de cette enquête publique.

Par délibération n° 25 du Conseil Municipal du 03 Novembre 2021, le conseil municipal de Frasne a autorisé, à l'unanimité, la commune pour le déclassement de cette voie communale appartenant au domaine public.

L'usage public étant par principe inaliénable, cette voie communale doit être déclassée de son usage public actuel pour être vendu ou cédé.

Il s'agit de retirer du domaine public cette ancienne voie communale qui n'est plus du tout utilisée à ce jour où le bitume a laissé la place à la végétation. Cette voie communale est située en zone UA du PLU de Frasne.

Cette bande de terrain d'une contenance de 227 m<sup>2</sup> (parcelle AB 343) est coincée entre les parcelles AB 139 et AB 246 attenantes et la parcelle AB 228. Toutes ces parcelles appartiennent à Monsieur MARMIER Claude. Celui-ci souhaite acquérir, si désaffectation et déclassement du domaine public, cette parcelle nouvellement cadastrée AB 343 d'une contenance de 227 m<sup>2</sup> afin de posséder une parcelle d'un seul tenant et de regrouper ses propriétés en une seule parcelle.

Actuellement, aucun véhicule n'utilise et ne peut circuler sur cette voie communale appartenant au domaine public. En effet, le sol est composé maintenant de végétations et d'herbes rendant impraticable son usage premier.

### C. L'enquête publique

Ce déclassement entre dans le champ de l'article L 141-3 du code de la voirie routière. Celui-ci stipule : « *Le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal. Ce dernier est également compétent pour l'établissement des plans d'alignement et de nivellement, l'ouverture, le redressement et l'élargissement des voies.*

*Les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.*

*A défaut d'enquête relevant d'une autre réglementation et ayant porté sur ce classement ou déclassement, l'enquête rendue nécessaire en vertu du deuxième alinéa est ouverte par l'autorité exécutive de la collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale, propriétaire de la voie, et organisée conformément aux dispositions du code des relations entre le public et l'administration.*

*L'enquête prévue à l'article L. 318-3 du code de l'urbanisme tient lieu de l'enquête prévue à l'alinéa précédent. Il en va de même de l'enquête d'utilité publique lorsque l'opération comporte une expropriation ».*

Le dossier présenté à l'enquête publique comporte :

- une notice explicative ;
- un plan de situation ;
- un plan masse – vue aérienne ;
- le document d'arpentage 955 Y dressé par Mr Christian RATTE le 08/10/2019 divisant la parcelle AB 343 du domaine public
- un état parcellaire ;
- des éléments photographiques ;
- un registre d'enquête publique.

En outre, une copie des délibérations n° 22 du 13 Novembre 2019 et n°25 du 03 Novembre 2021 et de l'arrêté municipal n°36 du 27 Octobre 2021 ouvrant l'enquête publique, sont également joints.

Les relevés de propriétés cadastrales attenantes concernant les parcelles AB 138, AB 139, AB 227, AB 228, AB 229 et AB 246 seront intégrés au dossier pour attester de l'identité des propriétaires des parcelles concernées.

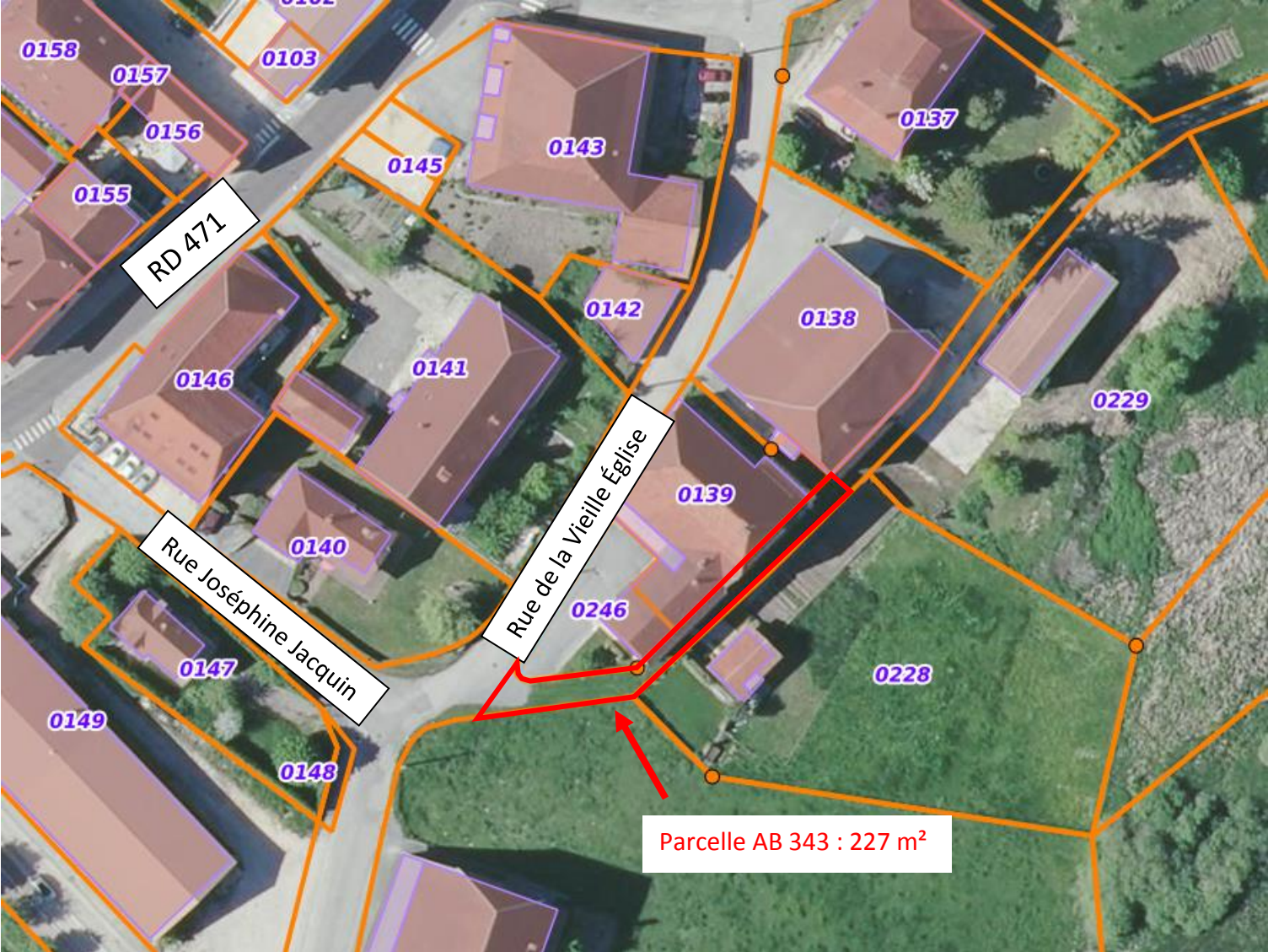
A l'issue de l'enquête publique et après réception du rapport et des conclusions du Commissaire-enquêteur, le projet de déclassement de cette voie communale « sans nom » en vue d'une vente de la parcelle AB 343, sera soumis au conseil municipal de Frasne pour approbation définitive.

## II) Plan de situation



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

III) Plan Masse - Vue aérienne : Chemin « Sans Nom » et Future Parcelle AB 343

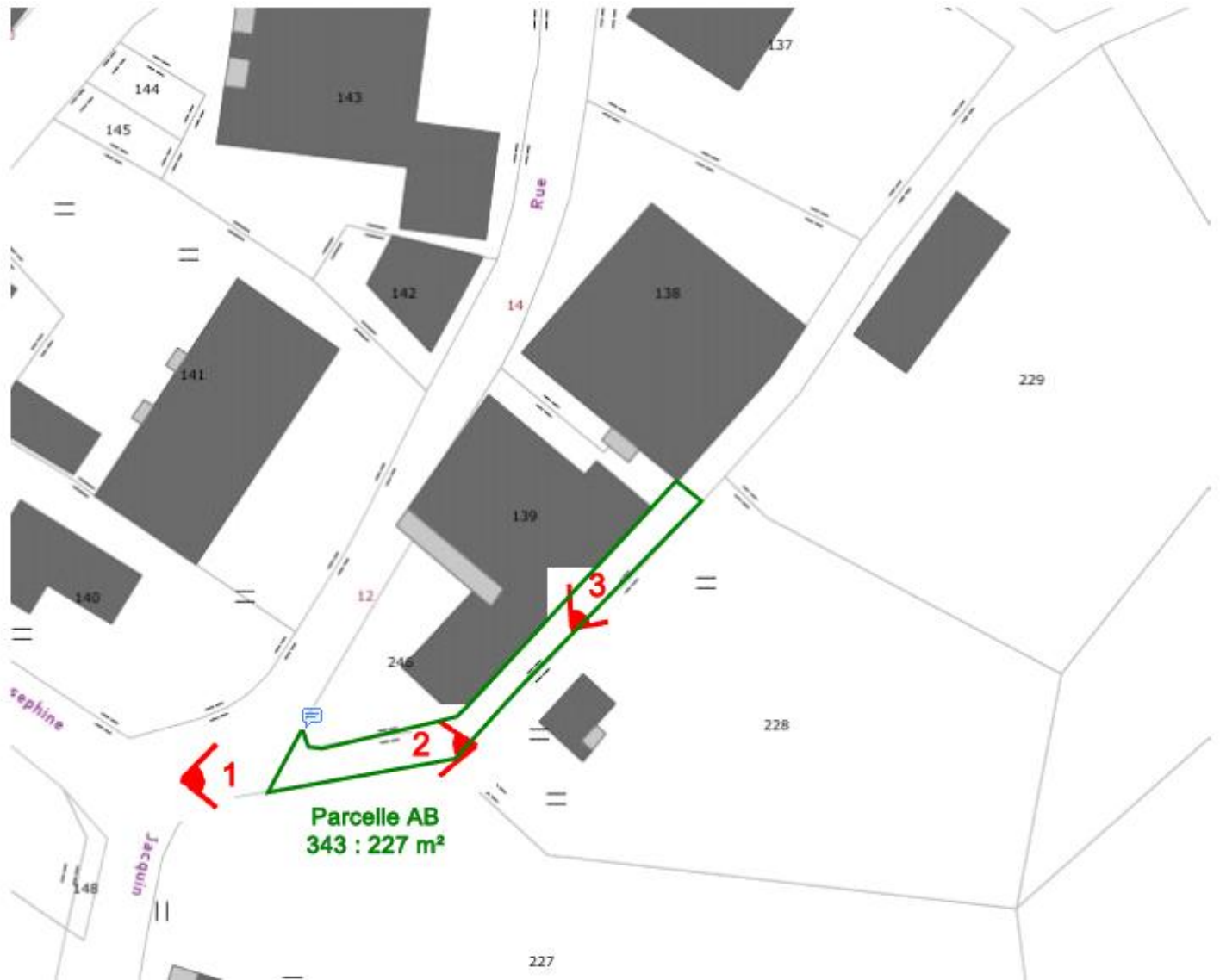


#### **IV) Etat parcellaire**

Propriétaires attenants à la voirie communale (parcelle AB 343) visée par l'enquête publique :

Section	Numéro	Contenance (m <sup>2</sup> )	Propriétaire
<b>AB</b>	<b>138</b>	1 016	Mr BARTHOD Jean-Pierre 14 Rue de la Vieille Église 25560 FRASNE
<b>AB</b>	<b>139</b>	565	Mr MARMIER Claude 12 Rue de la Vieille Église 25560 FRASNE
<b>AB</b>	<b>227</b>	10 481	1/ Mr BARTHELET Auguste 23 Rue de la Rotonde 25000 BESANCON  2/ Mme BARTHELET Marie-Louise 4 Place des Bernardines 25300 PONTARLIER
<b>AB</b>	<b>228</b>	2 198	Mr MARMIER Claude 12 Rue de la Vieille Église 25560 FRASNE
<b>AB</b>	<b>229</b>	2 572	GAEC BARTHOD 14 Rue de la Vieille Église 25560 FRASNE
<b>AB</b>	<b>246</b>	286	1/ Mr MARMIER Claude 12 Rue de la Vieille Église 25560 FRASNE  2/ Mme MARMIER Simone 12 Rue de la Vieille Église 25560 FRASNE
<b>AB</b>	<b>343</b>	227	Domaine Public Si aliénation : Commune de Frasne Mairie 2 Rue de la Gare 25560 FRASNE

## V) Eléments photographiques



**NOTA : L'endroit à partir duquel les photographies ont été prises est indiqué ci-dessus**

Photo n°1





Photo n°2



Photo n°3

